



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°5

Il est nécessaire de proposer une décision modificative liée au budget 2022 notamment en vue de procéder aux opérations comptables et financières 2022.

FINANCES – Décision modificative

L'exécution du budget 2022 fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires, en particulier pour permettre la réalisation de l'intégralité des amortissements de l'exercice 2021.

- Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2010 créant un établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé École supérieure d'art d'Avignon ;

Considérant le budget 2022 de l'Ecole d'Art ;

Considérant le besoin de constituer une provision pour créances douteuses préconisé par la DDFIP du Vaucluse à hauteur de 4 200€ ;

Considérant le besoin en investissement d'un montant de 5 000€ ;

Considérant la reprise exceptionnelle de l'excédent d'investissement pour financer les charges de fonctionnement acceptée par le trésorier municipal ;

Le Conseil d'administration, réuni le 21 octobre 2022 après en avoir délibéré :

ADOpte les régularisations ci-dessous :

Section de fonctionnement

article	dépenses		recettes	
	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
compte 6817 provision pour créances douteuses		4 200€		
Compte 68 dotation aux amortissements				
Chapitre 012- compte 64118	11 200€			
Chapitre 65		2 000€		
Chapitre 023		100 151.91€		
Compte 7785 excédent d'investissement transféré au compte de résultat				95 151,91€

Section d'investissement

article	dépenses		recettes	
	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
Compte 1068		95 151.91€		
Chapitre 021				100 151.91€
Compte 2183		5 000€		

Le Président du Conseil d'administration
Damien Malinas



	Votes
nombre de présents	14
nombre de votants	12
Donc	12
Contre	0
Abstention	0